

## Jean-Baptiste André Godin au sous-secrétaire d'État aux Travaux publics, 20 novembre 1879

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation2 p. (286r, 287r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au sous-secrétaire d'État aux Travaux publics, 20 novembre 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50024>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 novembre 1879](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère  
Destinataire[Carnot, Sadi \(1837-1894\)](#)  
Lieu de destinationParis  
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

RésuméGodin rappelle à Sadi Carnot qu'une pétition des habitants de Guise au sujet du tracé à travers Guise de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Laon a été adressée au ministre des Travaux publics et que lui-même s'est rendu à Paris pour essayer sans succès de lui en parler. Le maintien d'un projet considéré à l'origine comme impossible tient selon Godin à deux cause : les intérêts de la compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise ; l'opposition du parti de la réaction. Il évoque les importants intérêts industriels qu'il a personnellement dans cette affaire, et il demande rendez-vous à Sadi Carnot.

NotesSadi Carnot est sous-secrétaire d'État aux Travaux publics du 5 février au 23 septembre 1880.

SupportLa fin de la formule de politesse et la signature de la lettre ne sont pas copiées.

## Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Pétitions](#)

Personnes citées[Compagnie du chemin de fer de Saint-Quentin à Guise](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Laon \(Aisne\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)
- [Valenciennes \(Nord\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guise 20 juillet 77

Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat  
et ancien collègue,

Permettez-moi de me rappeler un  
instant à votre souvenir et de vous prier  
d'accorder votre attention à une pétition  
que les habitants de Guise viennent  
d'adresser à Monsieur le Ministre  
des Travaux publics.

Je suis allé dernièrement à Paris  
dans l'espoir d'entretenir Monsieur le  
Ministre des préoccupations de la ville de  
Guise au sujet du tracé du chemin de  
fer de Valenciennes à Léon à travers  
la ville. Je comptais avoir également  
l'honneur de m'en entretenir avec  
vous. Mais d'une part l'indisposition  
de Monsieur le Ministre et de l'autre  
votre absence m'ont empêché de don-  
ner suite à ce projet.

La pétition que viennent de  
faire les principaux commerçants et

Monsieur Sadi-Carnot.

propriétaires de la ville de Guise est une preuve nouvelle des inquiétudes dont je désirais alors vous faire part.

Deux circonstances tendent à maintenir un projet d'abord considéré comme impossible :

1<sup>o</sup> Les intérêts de la Cie du chemin de fer d'intérêt local de Guise à St Quentin.

2<sup>o</sup> L'opposition que le parti de la réaction fait ici comme ailleurs à tout ce que les républicains demandent au nom de l'intérêt public.

Personnellement j'ai des intérêts industriels considérables tenus en suspens par ce tracé à travers Guise, je suis obligé de faire de grandes constructions et si, par impossibilité, ce tracé des Ingénieurs devait être écarté tel qu'il est proposé, je devrais abandonner mes projets.

Je serais donc heureux que vous puissiez me procurer l'occasion d'aller vous voir pour m'en entretenir avec vous.

Veuillez agréer, Monsieur le